



Mettre mon enfant dans une creche privée avec visa court séjour

Par **Lyn Me**, le 11/10/2016 à 11:43

Je suis tunisienne et je vais bientôt travailler en France avec une carte séjour Salarié. J'ai une fille de 2 ans que je vx l'emmener avec moi. Sauf qu'avec ce genre de carte le regroupement familial n'est possible qu'après 18 mois :(

J'ai voulu lui faire un visa visiteur qui permet de faire l'installation de la personne concernée mais il m'ont dit que ce genre de visa va être refusé.

Sachant que son papa travaille tjs en Tunisie en attendant qu'il trouve un job en France.

Ma fille possède un visa touristique(max 90j) de 3 ans, puis-je faire venir ma fille chaque 3 mois et mettre dans une crèche privée?

S'il y a d'autres solutions aidez moi SVP